



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

le retraité du Calvados

Février 2022

Bulletin trimestriel de l'Union Territoriale des Retraités du Calvados

EDITO

L'horizon s'éclaircit et les nouvelles mesures sanitaires attendues devraient nous permettre de développer à nouveau liens sociaux et rapports conviviaux, même si chacun doit continuer à se protéger et protéger les autres.

Une **année électorale** importante pour nos **revendications**

Le deuxième trimestre verra se dérouler les élections présidentielle et législative. L'UTR14 doit porter ses revendications sur le pouvoir d'achat, le Grand Âge, l'autonomie, la place des retraités dans la vie des EHPAD grâce à un Conseil de la Vie Sociale (CVS) renforcé. Nous devons tous ensemble porter ces revendications aux futurs candidats, candidates aux élections législatives de nos 6 circonscriptions du Calvados avant les 12 et 19 juin 2022.

Une situation indigne dans **les EHPAD**

Le syndicat Cfdt des Retraités du Calvados a pris connaissance des révélations de maltraitance des personnes âgées dans certains EHPAD, avec un livre paru récemment, « Les fossoyeurs ».

La situation est stupéfiante et grave. Elle confirme les témoignages déjà entendus par notre syndicat de la part de personnels, particulièrement en établissement à but lucratif.

Notre inquiétude sur la persistance de telles scènes de la vie quotidienne dans ces établissements est importante d'autant plus que notre département a un pourcentage d'EHPAD à but lucratif 2 fois plus élevé que celui de la moyenne nationale, établi à 20 %. Nous avons là un choix de politique départementale qui interpelle.

Cela ne veut pas dire que tout va bien dans les autres établissements, (publics, ou à but non lucratif), loin s'en faut. Pour l'ensemble des établissements hébergeant des personnes âgées, la puissance publique (Etat et Collectivités Territoriales) est défaillante à plus d'un titre.

Sans un contrôle sévère, répété et inopiné des prestations offertes aux personnes âgées dans ces établissements, par des organismes indépendants des parties, la situation n'évoluera qu'à la marge.

Aujourd'hui il faut radicalement changer le modèle de contrôle de l'ensemble des établissements.

L'UTR14 interviendra après des candidats aux législatives, pour que notre société fasse cesser cette situation indigne.

Sommaire :

Page 2 :

- santé...suite

Page 3 :

- paroles d'adhérente
- * congrès URR

Page 4 :

- congrès URI
- mutuelles
- brèves

Chaque premier lundi du mois à Caen

8 R du Colonel Rémy
de 11 h à 12 h :

Permanence accueil
pour tous les adhérents
retraités et futurs
retraités

Permanence Communication Conseil Culture

35-37 rue R Lenoir à
Caen de 14 h 30 à 16 h
Les mardi 5 avril, 7 juin
Contact 06 84 36 30 01

Réunions Métaux

3^{ème} jeudi du mois à 14h
Salle Formation URI

AG FCE

Mardi 26 avril

AG FGA

Jeudi 28 avril

AG UTR Calvados le 29 mars 2022

Cette AG sera l'occasion pour le Conseil et le Bureau de partager avec vous les actions en cours, après ces deux longues années 2021-2022. Les échanges se feront autour d'ateliers et nous retrouverons un moment de convivialité à l'occasion du déjeuner.

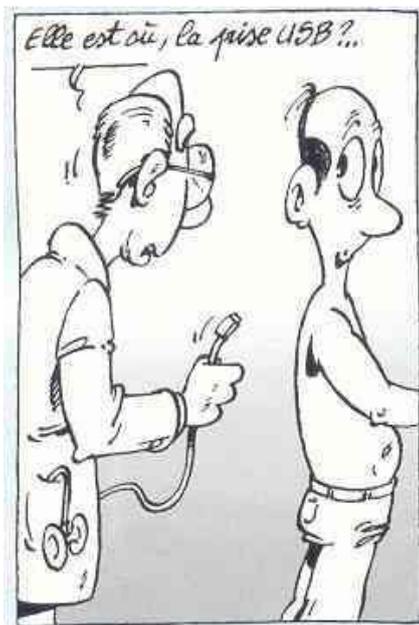
INSCRIPTION AG du 29 mars

Avec le coupon réponse
présent dans la feuille jointe,
ou par internet (à suivre)
avant le 15 mars.

Covoiturage : voir page 4

ENQUÊTE SANTÉ, SUITE »

L'enquête « santé » du dernier printemps nous a donné votre point de vue d'adhérents. Les **résultats** sont contrastés et parfois inattendus :



- la première insatisfaction est l'absence de proximité et les **difficultés d'accès aux soins** (éloignement des hôpitaux, délais d'attente ..). Nous sommes l'avant dernier département français du classement des délais d'attente. Dans les campagnes l'apparition de déserts médicaux rend la situation dramatique.

- vient ensuite l'**inhumanité** de la nouvelle médecine : relations personnelles balayées par la technicité (informatisation, vocabulaire technique, nous sommes des « cas » et non des « gens »), rencontres dépersonnalisées (prise de RdV par Web), relations administratives compliquées (dossiers bloqués ou perdus, refus de taxis ou ambulance, manque d'échanges et de coordination entre les professionnels).

- en positif, il nous semble que les acteurs de santé travailleraient mieux s'ils étaient écoutés. Le développement des « DMP, Dossiers Médicaux Partagés » et des maisons de santé sont appréciés.

La santé, sujet d'actualité, nous oblige à poursuivre la réflexion à l'approche des élections. Les sujets ne manquent pas !

- la « **grande sécu** ». L'État voudrait rationaliser budgétairement la couverture santé (suppression des doublons de gestion avec mutuelles). La disparition des mutuelles entraînerait celle d'un espace de liberté, de négociation et de choix pour les usagers. La solidarité deviendrait une variable d'ajustement du budget de l'État. La solidarité engage plus que de la finance, est fondatrice du « contrat social » et le paritarisme est le meilleur outil pour y faire....

- les démissions des acteurs de santé (infirmières, aides soignants...), et les difficultés de recrutement démontrent l'urgence d'une réorganisation du travail. Il faut réformer, accompagner et négocier la **politique de santé**. Nos réponses à l'enquête manquent d'imagination.... Alors, faut-il laisser faire, ou reprendre le dossier ?

La commission santé penche vers la deuxième voie, et

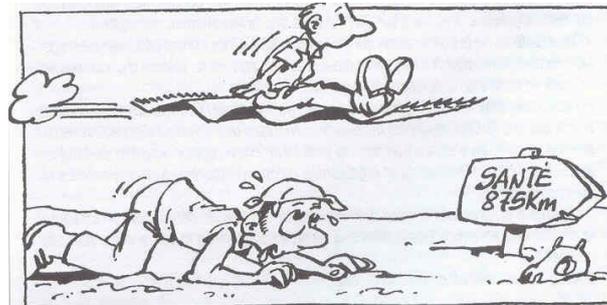
s'attelle à faire des propositions.

- Suite au **scandale des EHPAD Orpea**, au delà des réactions émotives, ce sont les conditions de travail du personnel qu'il faut réorganiser, et exiger de l'État des contrôles adaptés. Les CVS (Conseils de la Vie Sociale) sont bien le lieu le plus proche des problèmes locaux mais les familles n'ont pas la liberté d'agir. Elles craignent les réactions sur leurs parents. Nous demandons la présence de délégués du syndicat dans les CVS, moins exposés ils sont plus libres.

- l'affaire **DEMOUVILLE** (transfert au privé des services municipaux d'aide à domicile, avec hausse de tarif pour les usagers et perte de statut pour le personnel), illustre les risques. La coordination avec les syndicats Interco et Santé-Sociaux s'impose, à eux les questions du personnel, à nous celles des bénéficiaires.

Pour ce faire, il nous faut :

- d'abord préciser et **hiérarchiser nos revendications**, donc reprendre les propositions qui peuvent être communes ou à débattre, suite à l'enquête, et notamment la revendication de soins à domicile largement souhaitée... thème trop discret dans nos débats.



- continuer d'agir en complémentarité avec les syndicats **CFDT santé sociaux et Interco**, en co-ordonnant les revendications propres à chacun. C'est la force de l'organisation confédérée CFDT de construire ensemble. Le slogan « tout seul on va plus vite » que le gouvernement voulait imposer lors de la « réforme des retraites » a échoué. Nous disons : « ensemble, on va plus loin ».

Il a fallu 50 ans pour généraliser la sécurité sociale et la rendre accessible à tous. Le souffle des fondateurs (le Conseil National de la Résistance et son programme) essouffle, ce que démontre le débat pour ou contre la vaccination anti-covid. Il nous faut concilier l'intérêt général, la santé pour tous, avec l'équité du financement et la liberté individuelle. Vivre ensemble, nous oblige à **élargir notre réflexion et notre action** à d'autres acteurs et citoyens. Alors qui ? Un travail est engagé actuellement avec d'autres organisations du PPV (Pacte du Pouvoir de Vivre) sur le Calvados, avec des associations, la société civile (ADMAR), les mutuelles.

Il va falloir beaucoup s'écouter, s'expliquer... pas seulement avec qui, mais surtout pour quoi faire.

Construire un plan d'action est toujours difficile ! N'est-ce pas notre raison d'être ?

Paroles d'adhérente :

Le temps de l'écriture

Pierre : c'est quoi un atelier d'écriture ?

Nicole : Un moment à plusieurs pour écrire en suivant les propositions de la ou des personnes qui anime(nt) l'atelier. L'objectif est de se laisser guider vers l'écriture en faisant confiance à l'animation, écrire et se surprendre parfois par ce qui arrive au bout du crayon.

Il y a toujours deux temps importants : un temps d'écriture et un temps de partage des textes écrits où chacun lit son texte aux autres. Dans un atelier, nous sommes d'abord **auteur puis lecteur et auditeur**.

Pierre : qui participe, combien de personnes ensemble ?

Nicole : toute personne que cette petite aventure intéresse. Savoir que le contexte d'un atelier est bien différent du cadre scolaire. Toute personne peut écrire si l'environnement est bienveillant et respectueux de la démarche de chacun.e. Une dizaine de personnes est un bon nombre pour la dynamique et la qualité d'écoute.

Pierre : depuis combien de temps tu animes ?

Nicole : Ma première participation à un atelier date de 1995.

L'atelier informel par lequel je suis arrivée à l'écriture est mené en co-animation et chacun.e est amené à tenter l'animation accompagné.e par un.e habitué.e.

Après un premier stage de formation en 2010, ma première animation de stage date de 2016.

Pierre : que vois-tu que cela apporte aux participants ?

Nicole : Pour ceux qui essaient, le plaisir d'avoir osé participer puis celui d'avoir écrit. La découverte de **ressources insoupçonnées**. Pour les autres, la joie de se confronter à de nouvelles pistes d'écriture et à en partager le résultat.

Mais, à moins de l'afficher dès le début, un stage d'écriture n'est pas un temps de thérapie. Des structures spécialisées en proposent pour faciliter l'expression des patients.

Pierre : qu'est-ce que cela t'apporte ?

Nicole : C'est une bulle dans le quotidien, je plonge dans les propositions sans me mettre la pression, les autres sont là à partager le même chemin et la merveille est toujours la **diversité des écrits à partir du même point de départ**.



Congrès réussi de l'Union Régionale des Retraités CFDT NORMANDIE

4 ans après sa création, l'Union Régionale des Retraités CFDT de Normandie (URR) regroupant les 5 UTR de Normandie a tenu son second congrès le 2 décembre 2021 à PONT AUDEMER dans l'Eure.

Ce congrès a réuni 53 délégués, avec le grand plaisir de se retrouver physiquement après une parenthèse de près de 2 ans.

Le rapport **d'activité** a été voté à l'unanimité. L'URR a su mobiliser ses adhérents, durant la première partie de la mandature, pour participer notamment aux manifestations à CAEN pour la défense du pouvoir d'achat des retraités et contre l'augmentation de 1,7 % de la CSG. Les UTR ont également participé aux manifestations et rassemblements à l'appel des syndicats de salariés (Santé-Sociaux et INTERCO) travaillant dans les EHPAD. De meilleures conditions de travail pour les salariés ne peuvent qu'être bénéfiques pour les résidents.

Par contre, notre revendication d'une loi « Grand Age et Autonomie », devenue « Générations Solidaires » n'a pas encore abouti.

Ces 4 années écoulées, 94 adhérents (+ 6%) nous ont rejoint pour atteindre le chiffre de 1 755.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité et les finances sont solides pour poursuivre la coordination de l'action revendicative des UTR.

Le projet de **résolution d'orientation**, qui s'inscrit dans la continuité de nos actions et engagements, a été adopté à 94,3 %. Il prévoit de continuer notre développement et de travailler en relation plus étroite avec les syndicats de salariés sans oublier le transfert des adhérents salariés vers les UTR.

Par ailleurs, notre lisibilité en interne comme en externe devra s'améliorer.

La **formation syndicale**, qui est un des outils au service de notre développement et donc de celui de la CFDT, sera renforcée pour améliorer notre fonctionnement et offrir, avec l'URI Normandie, la formation « Adhérents CFDT, bientôt en retraite ».

Ce projet de résolution d'orientation de l'URR CFDT Normandie ne pourra se mettre en œuvre que par la participation active des 5 UTR normandes.

A l'issue du Congrès un **Bureau** de 9 militants a été élu qui a reconduit Lydia THIBEDORE au poste de Secrétaire Générale de l'URR CFDT Normandie, Jean-Marie Sibille et Jacques Hébert comme secrétaires adjoints. Jeannette Hajny reste trésorière.

Congrès de l'Union Régionale Interprofessionnelle de Normandie.

Le deuxième Congrès de l'URI Normandie, après celui de la réunification des deux Normandies, ouvre une nouvelle page de l'histoire de la CFDT Normande, apaisée, avec un renouvellement important de la commission exécutive.

Ce congrès a réuni 46 syndicats professionnels et UTR sur les 48 inscrits, avec la présence des représentants des UIP, ce qui prouve l'intérêt envers l'interprofessionnel en Normandie.

La délégation de l'UTR14 était présente, pour présenter notre **motion** sur la charte confédérale de la cotisation syndicale. La motion, votée à l'unanimité du congrès, demande à ce qu'à l'avenir la **cotisation des adhérents** retraités participe, comme celle des salariés, au **financement des URI**,

Le contenu de cette motion sera porté au débat dans les instances confédérales par l'UTR14 et l'URI Normandie

Les nouveaux statuts de l'URI sont adoptés à 96,58%.

Le rapport d'activité est adopté à 63,21%.

Sur la situation financière, en amélioration, les vérificateurs des comptes ont relevé trois points de vigilance :

- Le respect de la charte des mandatés sur le paritarisme.
- La transparence des dotations des UIP
- Les risques judiciaires

La résolution d'orientation est adoptée à 90,28%.

Les 33 membres élus du **nouveau Bureau Régional Interprofessionnel (BRI)** devront se donner les moyens de la mise en œuvre des orientations votées.

La nouvelle **Commission Exécutive** composée de 11 membres (6 femmes et 5 hommes) dont 6 nouveaux, permettra de travailler et de proposer aux membres du BRI des actions et des projets, nécessaires au développement de la CFDT en Normandie.

Michèle Barre est Secrétaire Générale de l'URI Normandie

Cécile Maire est Secrétaire Générale Adjointe
Jean Luc Michel est trésorier.

Après Parlons Travail et Parlons retraites, la CFDT vous donne une nouvelle fois **la parole** avec **Parlons Engagement**.

RDV sur www.parlonsengagement.fr

Mutuelle avec CFDT Retraités

L'intérêt d'un contrat collectif avec MGEN Solutions :

- moins onéreux qu'un contrat individuel
- absence de mesure d'âge
- pas de délai de carence ni d'exclusion pour raison de santé
- accès aux réseaux solidaires à moindre coût : Optistia (optique) et Audistia (audition)
- accompagnement pour l'aide à domicile

Référent : Gérard FRANCOISE

(tél : 06 75 54 85 65 – gfrancoise@wanadoo.fr)

France Rénov' vous guide dans la rénovation de votre habitat

J'ai un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de mon logement :

Isolation des combles, changement de fenêtres, installation d'une pompe à chaleur et autres types de travaux pour améliorer la performance énergétique de l'habitat, adaptation handicap ou vieillesse...

- besoin de conseils
- demande d'aide financière
- depuis janvier 2022 un site <https://france-renov.gouv.fr/>
- un téléphone : 0 808 800 700 (service gratuit + prix d'appel)

BON A SAVOIR :

Agenda Retraite : nouveau service pour les salariés du privé de 54 ans et plus afin de mieux **organiser leur départ** en retraite. Voir : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/actif/salarie/mes-demarches/organiser-son-depart-avec-mon-agenda-retraite.html>

Covoiturage pour l'AG du 29 mars :

Pour venir, chacun pourra contacter qui il veut pour covoiturer.

Pour ceux n'ayant pas de solution évidente, merci de remplir la **fiche d'inscription** afin que nous facilitons la mise en relation

« Marche pour le climat
et la justice sociale » :
samedi 12 mars à Caen
Restez informés